



PleinVent !

N° 325 du 2 au 16 octobre 2016

« *Nous sommes de simples serviteurs : nous n'avons fait que notre devoir* »



Dans l'évangile de ce dimanche, est-ce que Jésus présente comme un modèle ces coutumes sociales qui étaient courantes de son temps ? Veut-il nous inculquer l'idée d'un Dieu-patron, insensible à la peine que nous prenons pour lui ? Sûrement pas ! Il a même souligné à plusieurs reprises qu'il comptait bien, quant à lui, inverser les rôles :

« *Bienheureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera en train de veiller. En vérité, je vous le dis : il mettra le tablier, les fera mettre à table, et, s'approchant, il les servira.* » (Luc 12,36s).

Et Jésus ajoutait : « *Je suis parmi vous comme celui qui sers* ». C'est même l'un des derniers souvenirs qu'il ait voulu laisser de lui à ses disciples, puisque, la veille de mourir, il est passé parmi eux, avec un linge et un bassin, pour leur laver les pieds.

La pensée de Jésus est donc bien claire : il n'est pas question d'enfermer les serviteurs dans un fatalisme désespérant, et encore moins de considérer comme normales ces journées de dix-sept ou dix-huit heures qui sont encore le lot de tant d'hommes de par le monde, et chez nous-mêmes, le lot de tant de mères de famille.

Alors, où Jésus veut-il en venir ? Il veut simplement, à travers ce paradoxe, nous faire comprendre que vis-à-vis de Dieu qui nous a tout donné, nous n'avons pas de droits à faire valoir. Tout notre temps lui appartient d'avance, toutes nos forces doivent être tendues vers l'avènement de son règne d'amour, et c'est lui-même qui se réserve de nous donner le repos.

Au service des hommes et de la société humaine, il existe des congés payés : au service de Dieu, il n'y aura pas de congés, et Dieu nous paiera à sa manière,

comme il le voudra et quand il le voudra. Ce qui est certain, c'est qu'il fera bonne mesure : mais cela, c'est son affaire à lui.

D'instinct, nous serions prompts à nous récrier : "Quelle exigence !" Mais Jésus d'avance nous répond : "*C'est une question de foi !*". Si nous envisageons, dans la foi, cette vie de service, non pas comme la corvée d'un tâcheron, mais comme l'existence d'un fils dans la maison du Père, nous ne serons arrêtés ni par la crainte de manquer de forces, ni par l'ampleur démesurée de la mission que Dieu nous offre : "*La foi, si vous en aviez seulement gros comme une graine de moutarde, vous diriez au sycamore que voici : 'Déracine-toi et va te planter dans la mer'. Il vous obéirait*".

De nouveau nous voici en plein paradoxe ! Le sycamore a de telles racines qu'il peut vivre plus de six siècles, et voilà qu'il se libérerait lui-même de ses assises dans la roche, pour aller se planter non seulement ailleurs, mais dans la mer !

Au paradoxe près, c'est bien ce qui se réalise, à certaines heures, dans la vie de ceux et de celles qui se décident vraiment à servir Dieu. Certaines tâches, qui apparaissent, à vues humaines, comme impossibles ou très aléatoires, sont perçues en même temps comme urgentes pour le service du Père. Certains déracinements qui, dans un premier temps, semblent défier la sagesse et la prudence, s'avèrent des coups d'audace que le Père attendait de ses fils. Et il est des moments, dans notre existence de serviteurs, où nous nous sentons aussi démunis, aussi dépaysés, aussi dé-sécurisés qu'un vieux sycamore planté dans la houle. Et pourtant, Dieu aidant, les fruits viendront.

Père Jean Levesque, carme

Jubilé de la Miséricorde dans notre paroisse en octobre

Lundi 24 octobre de 20h30 à 22h dans l'église Saint Guénolé de Batz

Veillée de prière avec Sainte Faustine, apôtre de la Miséricorde

Présentation de sa vie et de son message

Adoration eucharistique avec chants - Possibilité de se confesser

Bienheureux Alain de la Roche, apôtre du rosaire

XV^{ème} siècle

La dévotion du rosaire, même si on en trouve la trace dès le XI^{ème} siècle, ne prit vraiment son essor qu'au XV^{ème} avec Alain de la Roche.

Fêté le 9 septembre, Alain de la Roche est né vers 1428 près de Plouër sur Rance (actuellement dans les Côtes d'Armor). Le jeune breton prend l'habit au couvent de Dinan, fait un passage au couvent Saint-Jacques de Paris puis rejoint les dominicains réformés de Hollande. Il enseigne alors la théologie à Lille, Douai, Gand, Rostock... Pourtant, ce ne sont pas ses qualités péda-gogiques et intellectuelles qui lui ont valu d'être considéré comme un bienheureux mais son action inlassable pour promouvoir la prière du Rosaire.

A son époque, il était de coutume de ne réciter que cinquante *Ave Maria* entrecoupés de cinq *Pater noster*. Alain porta le nombre d'*Ave Maria* à cent cinquante, composant ainsi un psautier de la Vierge Marie comparable au psautier biblique avec ses cent cinquante psaumes. Il reprit l'idée d'un chartreux (Dominique de Prusse) d'associer à chaque dizaine de chapelet une méditation sur un mystère de la vie du Christ. C'est ainsi que se

développa la répartition entre mystères joyeux, douloureux et glorieux, auxquels le pape Jean-Paul II ajouta, en 2002, les mystères lumineux.



Alain de la Roche (qui attribuait la paternité de ce psautier de la Vierge à saint Dominique lui-même) fut aussi et surtout le promoteur des *confréries du Rosaire*, dont la première vit le jour à Douai en 1470. Chacun s'engageait à réciter chaque semaine un psautier entier, entrant ainsi en communion spirituelle avec tous les autres confrères. Le zèle du bienheureux Alain de la Roche

ne fut pas sans rencontrer certaines oppositions et, peu avant sa mort à Zwolle (Hollande) en 1475, il dut même se justifier en rédigeant une apologie de son œuvre qu'il adressa à l'évêque de Tournai. Quatre ans plus tard, le pape Sixte IV faisait taire toute contestation en approuvant officiellement la dévotion du psautier de la Vierge par la bulle *Ea quae ex fidelium**.

Intimement liée à l'ordre des Frères prêcheurs (Dominicains), la prière du Rosaire a pris une place de choix dans la vie de l'Eglise tout entière. Jean XXIII et Jean-Paul II, tout comme le futur bienheureux Paul VI, y étaient très attachés et encouragèrent son renouveau.

d'après X. Lecoœur – La Croix 9.2014

* Bulle du 12 mai 1479, sur la demande du duc de Bretagne, François II et de la duchesse Marguerite de Foix qui avaient une particulière dévotion envers Notre-Dame. Le couvent de N.D. de Bonne Nouvelle de Rennes devient un centre de diffusion des confréries au XVII^{ème}; grâce à elles, chaque paroisse, ou presque, aura bientôt son retable du Rosaire et, plus tardivement, un vitrail.

Partage
et **rencontre**

mouvement d'action catholique générale, organise sa rencontre nationale au croisic les 12 et 13 novembre. Les membres du mouvement présents sur la presqu'île et saint nazaire sont heureux d'en informer les habitants de la côte sauvage et notamment les communautés chrétiennes de la paroisse saint-yves de la côte sauvage.

Plus qu'un mouvement de chrétiens en eglise, *partage et rencontre* est un visage d'église, intergénérationnel et ouvert à tous, dont les membres sont souvent actifs en paroisse. Leurs équipes se retrouvent régulièrement avec un prêtre accompagnateur afin d'échanger sur un thème, à la lumière de l'évangile.

Le thème retenu pour notre rencontre nationale : « une traversée pour vivre avec partage et rencontre » alliera notre propre traversée de vie avec une traversée maritime, thème sous-tendu par les passages nombreux de l'évangile se référant au milieu aquatique (la pêche miraculeuse, jésus marchant sur les eaux...)

Des membres de toute la france seront présents à la rencontre. Afin d'alléger le coût de leur participation, notamment le coût de l'hébergement du vendredi 11 novembre, pour les personnes éloignées de la région, nous avons pensé que cette rencontre pouvait être l'occasion pour des membres de la paroisse d'héberger l'un ou l'autre des participants en faisant la demande pour le vendredi (couple ou personne seule).

Cette initiative permettra d'aller à la rencontre de chrétiens qui vivent leur foi dans leur propre paroisse. C'est donc aussi un moment d'échange et de convivialité que nous vous proposons.

Nous remercions à l'avance les paroissiens qui pourront accepter cette proposition en nous contactant.

Chantal et michel le naour (02 40 70 46 20) - mireille et bernard armand (06 75 98 45 03 ou 06 86 99 78 95)

Rappel CATECHISME 2016-2017

DIMANCHE 2 octobre

Messe de rentrée pour les enfants et leur famille à 11h en l'église Saint-Nicolas du Pouliguen, suivie du Verre de l'amitié à la salle Saint-Joseph.

MARDI 11 octobre - Réunion des parents

à 20h30 salle Saint-Joseph du Pouliguen (près du cinéma Pax). Toutes les informations concernant la première communion 2017 seront données au cours de cette réunion.

ABSENCES

. Le Père Alain Chevrel est absent de la paroisse du 28 septembre au 19 octobre pour son temps de vacances.
 . Il n'y aura pas de messe le lundi 10 octobre à Batz.

Chapelet durant le MOIS DU ROSAIRE

Batz : 17h30, lundi et mardi avant les vêpres & la messe

Le Croisic : 18 h le mercredi à la chapelle du Crucifix
Le Pouliguen : du lundi au jeudi à 17h30 à la chapelle de Penchâteau, mercredi & vendredi après la messe de 9h à l'église

Guide paroissial 2016-2017

Il est disponible depuis le début de l'été. Si vous ne l'avez pas encore pris, ne tardez pas et n'oubliez pas vos proches et votre voisinage de tous âges.

Rassemblement diocésain des EAP

(équipes d'animation paroissiale)

samedi 8 octobre toute la journée à Nantes. Le Père Jozan y sera présent avec les membres de notre EAP de St Yves de la Côte Sauvage. *Exceptionnellement il n'y aura pas de confessions au Pouliguen ce samedi avant la messe de 18h30.*

Réunion du Conseil des Affaires Economiques Paroissiales

mardi 11 octobre à 14h30 au presbytère du Pouliguen

Semaine missionnaire universelle

du 16 au 23 octobre

Invitation à S'INFORMER sur la vie des communautés à travers le monde - PRIER pour la Mission - Faire un geste de PARTAGE (quête et enveloppes)

Repas partagé

Chaque deuxième dimanche du mois, une table est dressée dans la salle paroissiale du CROISIC. Les paroissiens qui le désirent sont invités à garnir cette table et à participer à ce « repas surprise » dans une ambiance d'amitié et de partage. Le prochain repas est prévu le DIMANCHE 9 octobre après la messe de 11 H.

DENIER DE L'EGLISE 2016 Don au Diocèse et à la Paroisse

La collecte concerne la vie matérielle du diocèse ainsi que celle de notre paroisse.
 Merci d'avance pour votre générosité au profit de notre diocèse et de notre paroisse.

Père Bernard Jozan, curé



MESSES DANS LA PAROISSE du 3 au 16 OCTOBRE 2016

	Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7	Samedi 8	Dimanche 9
Batz/Mer	+ 18 h 30	+ 18 h 30					9 h 30
Le Croisic				14 h 30 ^{1*}		10 h 30	11 h
Le Pouliguen			9 h		9 h	18 h 30	11 h
	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14	Samedi 15	Dimanche 16
Batz/Mer	--	+ 18 h 30					9 h 30
Le Croisic				14 h 30 ¹			11 h
Le Pouliguen			9 h		9 h	* 18 h 30	11 h

+ messe précédée de la célébration du bréviaire

1- à la chapelle de l'Hôpital

* messe précédée ou suivie de confessions

Messes du dimanche soir : à Saillé : 18 h & Ste Thérèse de La Baule-les-pins : 19 h

ADORATION permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère) – le mardi à BATZ : 9h - 18h à l'oratoire 13 rue Mauperthuis & le vendredi au CROISIC : 8h - 19h à la chapelle des Frères de St Jean-de-Dieu 6 chemin du Lingorzé

CONFESSIONS : à Batz, sur rendez-vous – au Croisic, jeudi 6 après la messe à la chapelle de l'Hôpital – au Pouliguen, le samedi 15 de 17h30 à 18h15 avant la messe

Vous pouvez joindre la paroisse aux adresses suivantes : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

BATZ-sur-MER – Presbytère

6 rue Mauperthuis 44740
 Tél. 02 40 23 90 22

mardi, mercredi, jeudi & samedi de 10h à 12h
 vendredi 10h30 à 12 h

LE CROISIC – Maison paroissiale

8 rue de l'Eglise 44490
 Tél. 09 82 20 29 23

du lundi au samedi
 de 10 h à 12 h

LE POULIGUEN - Presbytère

1 rue de l'Abbé Guinel 44510
 Tél. 02 40 42 17 81

du lundi au samedi
 de 10 h à 12 h

PLEIN VENT est également disponible sur le site internet paroissial : <http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr>
 Pour le recevoir par courriel ou en résilier l'envoi : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com en précisant vos NOM et Prénom